

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Sorbiers (42290)

Réponses de Alexis Chabrol, au nom de la liste « Ensemble Reussir Sorbiers »

— le 01/03/2020 à 13:18 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 4 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 4,1 millions d'euros

Saint-Etienne Métropole a voté en juin 2019 son plan vélo, inspiré de notre projet des Voies-Vertes Métropolitaines (www.voies-vertes-metropolitaines.com). Nous saluons cette décision et souhaiterions renforcer l'ambition de ce plan vélo, pour porter la part modale du vélo à 10% sur le territoire de Saint-Etienne Métropole. Notons que l'engagement financier est de 10 euros par an et par habitant pour la réalisation de ce plan, c'est la moyenne nationale. A Lyon, ce budget est de 20 euros par habitant. En Allemagne, Belgique, Danemark et Pays-Bas, l'investissement annuel est en moyenne de 40 euros par habitant.

Nous nous engageons à mettre en place comité de suivi avec des actions concrètes à la clé. Concernant le budget nous ne pourrions pas mettre en place un budget de 4,1 M€/an car ce n'est pas possible étant donné le budget de 13M pour l'ensemble des postes de dépenses de la commune. Le comité devra réunir les premiers concernés c'est à dire les utilisateurs !

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Il serait appréciable que ce responsable se déplace à vélo !

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Les techniciens de la voirie sont concernés en priorité, mais l'ensemble des agents municipaux manque de connaissances à ce sujet.

La formation professionnelle des agents sera une priorité de notre mandat c'est pour cela que nous souhaitons mettre en place un adjoint dédié au RH. De manière générale nous souhaitons former et sensibiliser l'ensemble des agents à l'environnement (mode de déplacement doux, permaculture, économie d'énergie, ...)

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau express vélo conforme à notre projet www.voies-vertes-metropolitaines.com, lauréat du prix Talent du Vélo 2018 du Club des Villes et Territoires Cyclables. Ce réseau est étendu au territoire de Saint-Etienne métropole, facilitant la circulation à vélo péri-urbaine.

Nous sommes tout à fait en phase avec ce projet, nous avons identifié deux niveaux à Sorbiers :

- Le déplacement au sein de Sorbiers entre les différentes centralités
- Le déplacement entre les différentes communes voisines, l'aménagement de la RD1498 sera une priorité elle est particulièrement dangereuse avec plusieurs morts dans la vallée du Langonand.

Le travail avec les communes voisines et de manière générale avec la métropole est un axe important de notre programme.

Le constat que nous faisons aujourd'hui est que Sorbiers est privé de beaucoup de choses dû à un isolement au sein de la métropole.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité. Généraliser la Ville à 30km/h, sur l'ensemble des voiries de dessertes de quartier, réserver le 50km/h sur quelques axes de transit. Faciliter les déplacements des piétons, des cyclistes puis des transports en commun et enfin des véhicules individuels motorisés. La Ville à 30 est la mesure la plus efficace pour favoriser les déplacements à vélo.

Nous sommes tout à fait en phase. Si nous sommes élus, nous allons faire un état des lieux des voiries. Cet état des lieux va nous permettre d'identifier les points noirs et d'établir des priorités pour les 6 prochaines années. Les objectifs :

- Améliorer les circulations douces entre les centralités
- Sécuriser les points noirs
- Respecter les normes PMR dans la majorité des cas
- Enfouir les réseaux aériens lorsque c'est nécessaire pour libérer de l'espace sur le domaine public
- Élargir les voiries sur les grands axes pour permettre toutes les circulations

Dans les faits, nous avons déjà identifié des points noirs qui s'inscrivent dans un réaménagement urbains plus global :

- Faire de la rue de l'entente un vrai lien entre Sorbiers Bourg et Valjoly, résoudre le point noir du croisement avec la rue de la montat (prévu depuis 25ans mandat de Guy Peyrard)
- Avenue du Valjoly et rue de l'Onzon, sécurisation pour piétons et vélos et embellissements en lien notamment avec le futur aménagement des bords de l'Onzon
- RD 106 entre Carrefour Market et le bourg, sécurisations et élargissement pour permettre une vraie piste cyclable et un vrai trottoir digne de ce nom. Il fera également l'objet d'un aménagement esthétique important puisqu'avec l'avenue du Valjoly c'est la principale entrée de notre commune. Nous considérons qu'en 2020, les principales entrées de villes ne peuvent pas être dans un état aussi pitoyable. C'est un sujet d'attractivité notamment pour le développement du commerce.

Action n°6 : je ne m'engage pas

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos.

Nous ne sommes pas concerné.

Action n°7 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux. Ces aménagements, malgré les idées reçues, sont facteurs de sécurité.

Pourquoi pas, en revanche pas n'importe où et pas n'importe comment. Nous le ferons au cas par cas et en ayant peser tous les aspects notamment sécuritaire. Concernant les feux, nous étudieront la pertinence de garder tous les feux sur notre commune. Des études récentes démontrent que les feux ne sont pas les meilleurs moyens de régler la situations aux carrefours. D'autant que ce sont des postes de dépenses importants en entretien.

Action n°8 : je ne m'engage pas

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour améliorer et sécuriser la circulation aux abords des écoles en lien avec les parents d'élèves. Cela se fera au sein de l'état des lieux des voiries que nous souhaitons prendre en place dès notre arrivé.

Action n°9 : je ne m'engage pas

Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Les mesures coercitives sont rarement des bons moyens pour favoriser les modes de déplacement doux. De plus, la géographie de notre commune ne permet pas de contraindre tout le monde à prendre des modes de circulations doux. Enfin, notre commerce de proximité souffre déjà énormément de l'absence de dynamique en faveur de l'attractivité économique depuis 25 ans, une mesure sur le stationnement payant serait dramatique.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°10 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Cette mesure est évidente et peut être réalisée très rapidement. Au même titre que la mise en place de bancs pour nos aînés qui se plaignent de ne pas pouvoir s'asseoir lors de leurs promenades.

Action n°11 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Action n°12 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Le dispositif Alvéole de la FUB finance jusqu'à 100% de ces travaux. L'adjoint en charge de la commission de sécurité pourrait être l'ambassadeur de ce dispositif lors des visites des Établissements Recevant du Public. Infos sur <https://programme-alveole.com/>

Action n°13 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

A voir au cas par cas. Il faudrait déjà des passages piétons à Sorbiers (Faisant parti de la commission accessibilité en tant que conseiller d'opposition, les élus de la majorité ont refusé de prendre en compte cette problématique), cela fera parti de notre audit voirie.

Action n°14 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Nous feront du PLU un véritable outil pour permettre l'amélioration globale des déplacements sur Sorbiers.

Action n°15 : je ne m'engage pas

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Cette aide est déjà proposée par la métropole et certaines entreprises.

Action n°16 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Nous serions heureux de travailler avec ces associations.

De manière générale, nous voulons ouvrir les commissions aux Sorbérans et mettre en place des comités de quartier pour échanger sur tous les sujets dont le vélo.

Promouvoir une culture vélo

Action n°17 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Action n°18 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Comme indiqué précédemment, nous voulons mettre en œuvre une politique RH ambitieuse avec un adjoint dédié. C'est une excellente idée que je connais très par ailleurs pour l'avoir dans mon entreprise.

Action n°19 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

C'est également un enjeu important de notre mandat. Le respect des règles de vie en société est un élément important. Nous faisons le constat qu'il n'y a plus de policiers municipaux à Sorbiers et c'est un véritable scandale ! Un seul ASVP ne suffit pas, en plus de ne pas se faire respecter (insultes), il ne peut même pas verbaliser. Nous souhaitons donc embaucher au moins deux policiers municipaux pour assurer la sécurité et faire respecter les règles.

Action n°20 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Commentaires généraux

Au nom de l'équipe, je tenais à vous remercier pour ce questionnaire qui permet d'éclairer plus longuement nos positions sur le vélo, mais pas que.

Nous serions ravis d'échanger de vive voix sur ce sujet avec votre associations et les adhérents Sorbérans, vous pouvez me contacter au 0650279512.

Vous êtes également les bienvenus à notre réunions publiques le 12 mars à 19h30 à la salle du 3eme âges.

Bien à vous,

Alexis Chabrol

Ensemble Réussir Sorbiers.